

Le Point

"Nos régions ne pourront jamais détenir l'exclusivité du pouvoir économique"

Face à Valls et à Hollande, les présidents de région revendiquent plus d'autonomie dans la lutte contre le chômage. Trop ? Le géographe Daniel Béhar le pense.

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME CORDELIER

Publié le 02/02/2016 à 14:41 | Le Point.fr



François Hollande a promis d'en faire les pilotes du plan emploi-formation qu'il a annoncé le 18 janvier. Réunis à Matignon et à l'Élysée ce 2 février, les présidents de région veulent pousser leur avantage et se voir confier davantage de compétences économiques. Le peuvent-ils ? Rien n'est moins sûr, selon le géographe Daniel Béhar, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris. Explications.

Le Point : Plus grandes, plus puissantes, les régions montrent de plus en plus d'appétit. À tort ou à raison ?

Daniel Béhar : On touche là les limites de la décentralisation. Dans la représentation collective de la modernité, une décentralisation réussie équivaut à une régionalisation à l'allemande. Philippe Richert, le président de l'Association des régions de France (ARF), tout comme son prédécesseur Alain Rousset, ne rêve que de cela. Or, ce n'est pas possible. La France est un État unitaire, pas fédéral. Les régions ne sont pas, et ne seront jamais, les leaders des pouvoirs territoriaux. C'est un principe inscrit dans la Constitution : une collectivité ne saurait exercer une tutelle sur une autre. En clair, fabriquer des Länder à la française, c'est impossible ! Nous fonctionnons sur un modèle rigoureusement opposé à celui des Allemands. Nos régions ne pourront jamais détenir l'exclusivité du pouvoir économique pour des raisons d'efficacité tant politique que fonctionnelle.

Elles jouent quand même un rôle moteur dans le développement économique... Oui, mais elles ne sont pas les seules. Les régions peuvent faire de l'animation sectorielle. Mais, quand il s'agit de mettre en œuvre concrètement une politique économique, les collectivités en pointe sont les communautés d'agglomération, les intercommunalités, les communes. Ce sont elles qui créent des pôles d'activité, des pépinières d'entreprises, des clusters en fédérant des énergies et en libérant du foncier. Le pouvoir économique ne peut être que partagé. Dans la loi NOTRe sur la nouvelle organisation territoriale, le législateur n'a renforcé la compétence économique des régions que sur un point : les aides aux entreprises. On ne leur a donné que la responsabilité de distribuer une prestation.

Les régions revendiquent de pouvoir prendre en charge, à titre expérimental, la formation des demandeurs d'emploi. Qu'en pensez-vous ?

C'est très bien. Mais l'État ou, mieux, l'ensemble de la communauté nationale ne sont pas prêts de lâcher leurs grandes responsabilités. On sent bien que Pôle emploi dysfonctionne, mais il est le garant de l'égalité de traitement entre les demandeurs d'emploi. C'est un principe essentiel. Personne n'admettra jamais qu'un chômeur soit traité de façon différente suivant qu'il habite l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ou l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne. D'ailleurs, ce gouvernement comporte un ministère de l'Égalité des territoires... C'est un signe marquant.

Le renforcement de la régionalisation des pouvoirs se heurte à notre modèle politique ?

Mais oui ! En France, le modèle reste celui de l'État-nation. Et nous y sommes très attachés, bien plus que nos voisins européens. Pendant trente ans, les pouvoirs régionaux ont essayé de créer une identité régionale. Mais seulement deux y sont parvenus en s'appuyant sur un socle culturel et historique préexistant : la Bretagne et l'Alsace. Aujourd'hui, le processus est terminé. Quand les régions se dénomment ALCA, AURA, LRMP, comment mettre en avant une identité commune ? Les régions ont essayé de se constituer en petites nations. Aujourd'hui, elles veulent s'imposer en micro-États. D'où leur volonté d'obtenir un pouvoir réglementaire. La bataille qu'elles mènent actuellement pour récupérer les fonctions de Pôle emploi est à considérer à cette aune-là. Or, le combat est vain. Les régions veulent être les tutrices des collectivités et les petites sœurs de l'État. Mais elles sont coincées dans leurs ambitions entre ces deux échelles de pouvoir.